



## COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE 13 - 03 - 2017

- **Présents : Mairie :** Mme PASCO Sabrina, Mme LE GOFF-CARNEC  
**Parents :** Mmes BERTIN Stéphanie, HERVE-GRISEL Christelle ,HAMON ANGUY Carole, HENRIO Virginie , LIEGEOIS Valérie, OILLIC Sandrine. , JAN Christophe  
**Enseignants :** Mmes BRIOT-FAURIE Fabienne, CARADEC Claire, VARE Sophie Mrs, DANEL Christian, LECLINCHE Bruno, LOZANNE Mathieu  
**DDEN :** mme LABBAR Jacqueline

- **Absents excusés :**

### Ordre du jour :

Rencontre Ecole /Mairie

- 1 Organisation du Conseil d'Ecole (rectifications)
- 2 Point sur les aménagements de cour (parking /espaces verts)
- 3 Collège Elven
- 4 Temps scolaire 2017/2018
- 5 TAP (gestion des enfants en situation de handicap)
- 6 Organisation restauration (petits)

Une rencontre Ecole / mairie a eu lieu, à la demande de l'école, afin de clarifier la situation quant aux derniers évènements de l'automne.

Les échanges furent directs et constructifs et ont permis, nous l'espérons, de repartir sur des bases sereines.

### 1) Organisation du Conseil d'Ecole

Afin de faciliter le fonctionnement du Conseil d'école, il est décidé :

- Toute rectification souhaitée du procès verbal, sera étudiée au cours du Conseil d'école suivant (inscription à l'ordre du jour) et sera validée ou non à la majorité des voix.
- La dématérialisation du procès verbal sera maintenu pour les familles (avec accès sur le site de l'école et par affichage), en revanche une version papier sera transmise à la municipalité (représentante de la municipalité). La mairie propose de recevoir le PV par mail.

### 2) Points sur les aménagements de cour (parking/espaces verts)

Après de nombreux échanges, la municipalité a pris la décision de ne pas implanter de parking PMR sur l'espace engazonné de l'école et de mutualiser l'emplacement PMR du cabinet médical.

La mairie indique que divers éléments ont guidé son choix: la pétition, confrontation d'idées avec les parents (certains parents ont affirmé que ce n'était pas nécessaire de faire un parking pour 5 min, d'autres parents voulaient un parking), discussion avec les enseignants.

Toujours pas de nouvelles pour le parking de la résidence après relance, la mairie considère qu'il s'agit d'un accord de principe.

Concernant l'accès pompiers : il n'y a aucune contrainte pour conserver l'existant ; la couverture incendie est garantie en voirie.

Un parent demande si le pedibus est toujours en place. La réponse est non (manque de parents disponibles). Cette idée pourrait être relancée.

Le directeur indique aussi que de nombreux enfants viennent à vélo.

Le projet d'Ecole tel que présenté lors du dernier Conseil d'Ecole peut donc se poursuivre, suivant les quatre axes :

- Zones de jeux de ballons et raquettes
- Zones de calme (lecture, dessin, petits jeux)
- Zone de vélos
- Zones toboggan, bac à sable

Courant juin, une rencontre avec l'équipe espaces verts de la mairie est prévue dans l'école. La mairie indique que des parents peuvent participer à cette rencontre.

Des propositions seront faites ; l'ensemble des usagers pourront s'exprimer.

Le gros œuvre sera fait pendant les vacances d'été, l'espace sera fermé à la rentrée.

Un parent demande s'il est possible de boucher les trous dans la zone de demi-tour située à l'Est de l'école.

Un parent demande également s'il y aura des marquages au sol dans la cour. Des tracés liés aux jeux de ballons, à la zone des vélos, zones de calme (tables + bancs) : lecture, jeux, dessins, seront envisagés.

Le bac à sable pose-t-il problème ? Non, selon les enseignants, qui souhaitent le maintien, car c'est un lieu de jeux et d'échange. La mairie souligne que l'aspect sanitaire pose toujours quelques difficultés. Importance de le fermer le soir.

Cette réflexion d'ensemble doit être poursuivie et est déjà en cours auprès des enfants, qui sont acteurs du projet ; quelques éléments apparaissent :

- Meilleure délimitation des espaces
- Planning d'utilisation de la cour

### **3) Collège d'Elven**

**RAPPEL : sondage réalisé par les parents du Conseil d'école :**

Résultats du sondage Collège publique d'Elven						
	Collège d'Elven	Collège Jules Simon	Autres	Nuts	Total des réponses	Effectifs 2016-2017
CM2	6	11			17	17
CM1	8	6		2	16	18
CE2	10	2			12	17
CE1	11	10	1	1	23	22
CP	7	5			12	19
Grande section	7	6	1	2	16	24
Moyenne section	8	2			10	14
Petite section	7		1	1	9	19
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>42</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>115</b>	<b>150</b>
<b>%</b>	<b>56%</b>	<b>37%</b>	<b>2%</b>	<b>5%</b>		

Suite à la demande des parents, lors du dernier Conseil d'École, Mme le Maire a relayé le courrier auprès du Conseil Départemental.

Concernant l'intégration éventuelle des enfants de Lucien Paye à la carte scolaire du collège d'Elven, le Conseil Départemental, ne donne pas suite à la demande, considérant que plusieurs scénarios ont été envisagés et cela, en accord avec le CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale).

Deux raisons sont invoquées :

- Respect de la capacité du Collège (600 places)
- Maintien de l'équilibre des collèges existants

Des dérogations existent, elles doivent être justifiées. Pour information, les critères retenus par l'Inspection sont :

1. Elèves souffrant de Handicap
2. Elèves nécessitant une prise en charge médicale
3. Elèves boursiers
4. Elèves dont la fratrie est déjà scolarisée dans le collège
5. Elèves dont le domicile est plus proche que celui du collège de secteur
6. Elèves à parcours scolaire particulier
7. Autres motifs

### **4) Organisation de la semaine scolaire 2017/2018**

L'école s'est prononcée lors du dernier PEDT, en faveur d'une alternance des jours de TAP, afin de respecter une parité entre les écoles.

La révision du PEDT est envisagée cette année au terme de 3 années d'existence.

L'école réaffirme son engagement initial, mais ne voit pas d'opposition à maintenir le fonctionnement actuel.

Il est rappelé toutefois que le projet initial visait à réduire la journée scolaire de l'élève ; les contraintes budgétaires et organisationnelles ont souvent amené les municipalités à faire pour le mieux.

Une réunion a lieu le 14 mars afin d'évaluer les 3 ans de fonctionnement et d'envisager l'organisation future 2017/2020.

Un parent souligne les échos positifs concernant les activités proposées aux TAP

Pour la chasse à l'œuf, l'an prochain, un lien avec les TAP pourrait être fait (décorations à mettre sur le site de Kerboulard).

Prévenir en amont afin que l'activité soit programmée aux TAP.

### **5) organisation des TAP ( enfants handicapés)**

Pour certaines activités, il peut être difficile d'emmener des enfants avec fauteuil.

Un parent souligne que pour des activités de type relaxation en dehors de l'école, tous les enfants devraient être pris en compte.

La mairie indique qu'au niveau des animateurs, c'est une responsabilité (déplacements) supplémentaire. De même, certaines activités ne permettent pas de proposer une activité de remplacement.

Pour les enfants qui restent avec les petits, peut-être leur donner des responsabilités.

### **6) Organisation de la restauration scolaire ( petits)**

Rappel par le directeur des horaires scolaires ( responsabilité des enseignants)

- 8h20-11h30 et 13h20 -15 h00 ( L et J) - 16h30 ( M et V)
- 8h40 - 11h50 le mercredi

La responsabilité de la mairie s'engage donc dès 11h30 ( 11h50 le mercredi ) le matin lors de la prise en charge des enfants pour la cantine, 15h00 pour les TAP et 16h30 pour le Centre d'Accueil.

Le midi, la responsabilité de la mairie se poursuit jusqu'à 13h20.

Suite aux fugues de deux enfants durant le temps de cantine , la mairie a rappelé quelques modifications mises en place :

- Positionnement des animateurs pour la surveillance
- Comptage des enfants (les mêmes enfants selon le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> car)
- Fermeture du portillon de la cour
- Installation future d'un sas (grillage entre l'entrée et la cour)

### **Questions diverses :**

- Classes découvertes

L'école s'est toujours engagée à proposer des classes de découverte de qualité, mais avec des budgets raisonnables.

Pour rappel :

- ❖ il y a encore une dizaine d'années, nous pouvions partir 5 jours contre 3 aujourd'hui, et cela, pour le même budget.
- ❖ Les budgets autres que familles se répartissent ainsi :
  - ◆ Mairie : 580 €
  - ◆ Amicale Laïque 2300€ (contre 1300 € il y a encore 3 ans)

La demande spécifique d'un certain nombre des familles, quant à l'organisation de classe découverte type neige, amènerait une augmentation significative le part des familles ( environ 130 € au minimum contre 80 à l'heure actuelle). Ce surcoût serait accompagné d'une demande de financement extérieur total avoisinant les 7000 € (200 € par enfant))

Nous savons que pour beaucoup de familles cela représente, un budget déjà conséquent, et nous souhaitons être raisonnables.

Une autre difficulté s'impose à nous, est l'organisation au sein de l'école : afin de ne pas faire peser aux collègues l'accueil des enfants de CE2 ; une organisation avec la personne assurant la décharge de direction permet actuellement les séjours actuels (libération de 5 ½ journées de décharge non affectées au directeur).

La proposition de faire durer le séjour une journée de plus a déjà été envisagée, mais le coût financier n'est pas négligeable.

Les parents demandent si un sondage pourrait être fait afin de demander aux familles si un coût supérieur peut être envisagé. Il n'y a pas d'objection de principe de l'école, mais le directeur rappelle qu'il s'agit de projets qui émanent de l'équipe pédagogique et que de toute façon cela poserait des problèmes d'organisation au sein de l'école (voir plus haut).

- Semaine à thème : cette année le jeu

Elle aurait lieu fin mai/début juin

Dernière journée : avec les parents

- Cheminements et accessibilités

Cheminement piéton :

Idée de faire un cheminement par le pont derrière l'école est envisagée.

La mairie souhaiterait vivement cet accès par l'arrière de l'école. Un élu y travaille pour proposer autre chose qu'une passerelle bois. De toute façon le projet devra répondre aux contraintes imposées par la police des eaux.

De même, il est demandé que l'accès par la résidence du Condat soit amélioré :

- Abaissement d'un trottoir
- Stabilisation du chemin

L'accessibilité à la salle Tournesol est parfois difficile en raison de véhicules stationnés. La mairie indique que le cheminement piéton doit se faire sur le trottoir longeant le cimetière. Les véhicules doivent donc permettre une circulation des piétons.

Rappel : Commission restauration ; prochaine réunion le 28 mars 14h30 mairie d'Elven

Mme Henrio Virginie est votre interlocutrice directe au niveau de l'école.

Vous pouvez la contacter par mail : [virgietseb@hotmail.com](mailto:virgietseb@hotmail.com)

La secrétaire de séance  
Claire Caradec

Le directeur,  
Bruno Leclinche

**La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au  
16/05/2017 à 18h**

**Le présent compte rendu est également disponible sur le site de l'école :**

<http://lucienpaye.toutemonecole.com>

ou par l'intermédiaire du site de la Mairie  
( onglet "Enfance jeunesse" Ecole Lucien Paye )

**Coordonnées des représentants de parents**

- 
- Mr Jan Christophe mail : [janchristophe56@gmail.com](mailto:janchristophe56@gmail.com)
- Mme Hervé-Grisel Christelle mail : [kristelgrisel@gmail.com](mailto:kristelgrisel@gmail.com)
- Mme Bertin Stéphanie mail : [sbertin4@club-internet.fr](mailto:sbertin4@club-internet.fr)
- Mme Henrio Virginie mail: [virgietseb@hotmail.fr](mailto:virgietseb@hotmail.fr)
- Mme Liégeois Valérie mail : [v.liegeois@gmail.com](mailto:v.liegeois@gmail.com)
- Mme Oillic Sandrine : [sandrine.oillic@orange.fr](mailto:sandrine.oillic@orange.fr)
- Mme Hamon Anguy Carole : [carolang78@yahoo.fr](mailto:carolang78@yahoo.fr)